ARCHAMPS

Rezopouce franchit la frontière !

Lancée en juin dernier par la commune d'Archamps, l'opération "Covoiturons sur le pouce" a franchi un nouveau pas vendredi avec l'ouverture d'un point de ramassage à la Croix de Rozon, sur la commune de Bardonnex.

Le principe est simple : il suffit de s'inscrire à la mairie d'Archamps (04 50 43 63 24) et de recevoir le kit de l'utilisateur pour organiser son trajet en co-voiturage, gratuitement. Muni d'un panneau, le piéton se positionne au point de ramassage et indique le lieu de sa destination. Le conducteur est alors directement informé et peut emmener l'autostoppeur.

Depuis juin, 85 personnes se sont inscrites et bénéficient du service de co-voiturage. La moyenne d'âge des utilisateurs est de 40-50 ans. Les jeunes peuvent aussi profiter de ce service à partir de 16 ans.

L'initiative sera-t-elle étendue aux autres communes du Genevois ?

Pour Xavier Pin, maire d'Archamps, « ce service traduit notre engagement citoyen pour favoriser le co-voiturage, renforcer le lien social, protéger l'environnement par une baisse de la circulation sur nos routes. Le but est de rapprocher les habitants des lieux de ramassage des transports publics ». Une initiative salutaire pour la population d'Archamps, dont 50% travaillent à Genève, soit environ 1 200 personnes (françaises et suisses).

Depuis juin, Rezopouce s'est étendu à onze points de ramassage sur le canton : neuf à Archamps (Vovray, Chotard, tennis couverts, cinéma Gaumont, Mommeraies, Blécheins, monument aux Morts, église, pont de Combe et technopole), un à Neydens (près du camping de la Colombière), et donc un à Bardonnex.

Cette initiative, née dans le Tarn-et-Garonne, se développe très largement en France. Devant ce succès, pourquoi ne pas l'étendre aux communes du Genevois pour soulager le trafic routier, devenu impossible aux heures de pointe sur les routes du canton ? La question mérite d'être posée...

Thierry BARRET

Xavier Pin, maire d'Archamps et Alain Walder, maire de Bardonnex, plantent le premier panneau Rezopouce pour développer le co-voiturage transfrontalier. Photo Le DL/T.B.

Archamps

Le pouce en avant, la voiture au garage et des économies pour le porte-monnaie

Après la mise en place d'une aide financière de 250 euros pour l'achat d'un vélo à assistance électrique, Archamps vient d'adhérer à "Rezo pouce". Un dispositif voué à partager le plus possible ses trajets en voiture.

Pourquoi adhérer à ce réseau ? Dans le cadre de son Agenda 21, la commune a engagé différentes actions en concertation avec la population. L'une d'entre elles portait sur l'adhésion au réseau national "Rezo pouce". Un dispositif fortement répandu dans les zones de faible densité et très peu desservies par les transports en commun. Une des motivations qui a poussé Archamps à devenir la première commune du département à y adhérer. Mais pas seulement. *« Les intérêts sont aussi économiques avec le partage des frais de déplacement mais aussi environnementaux avec une diminution de la pollution et une réduction des bouchons »*, souligne la chargée de projets développement durable, Natacha Philippe.

Comment l'utiliser ? L'inscription au réseau est obligatoire et se fait en mairie ou sur www.resopouce.fr. Une présentation de la carte d'identité est exigée. Conducteurs et passagers, qui ont signé une charte en amont, possèdent une carte d'adhérent. Le chauffeur doit également apposer un macaron sur son pare-brise

Le dispositif "Rezo pouce" s'invite pour la première fois en Haute-Savoie. A Archamps plus précisément.

Où trouver les points de passage ? Ils sont au nombre de dix sur Archamps : monument aux morts, église, Chotard - 1 468, route de Vovray, Vovray (entrée du chemin de la Croisette), Pommeraies (345, route des Pommeraies), Blécheins (162, route de Beaumont), parking du tennis couvert, pont de Combes (336, route du Léman), Gaumont et douane de Bardonnex (route du Pont-de-la-Fin). Le passager muni de son panneau destination doit alors se positionner devant un arrêt sur le pouce et attendre un des conducteurs du réseau.

Combien cela coûte ? Rien. Le passager peut, s'il le souhaite, rémunérer le conducteur. Mais aucune contribution financière n'est imposée.

Quelle différence avec Blablacar ? *« Il s'agit d'un dispositif supplémentaire et non concurrentiel qui s'adresse à des usagers souhaitant parcourir un trajet court »*, note la chargée de développement. Rien n'empêche ensuite de réserver un covoiturage pour autant.

GUILLAUME RAYMOND

ARCHAMPS | Une première au niveau communal en Haute-Savoie

"Rezopouce" organise l'auto-stop

Une semaine après avoir annoncé le versement d'une subvention pour tout achat d'un vélo électrique (250 €), la commune d'Archamps lance l'opération "Rezopouce" ou "Covoiturons sur le pouce !". L'initiative consiste à faciliter les petits déplacements dans la commune en proposant un service de covoiturage spontané par auto-stop organisé. Unique en Haute-Savoie, ce service est né à Moissac (Tarn-et-Garonne) et se développe peu à peu dans l'Hexagone.

Le principe est simple : les passagers s'inscrivent auprès de la mairie à l'aide d'un kit d'inscription et émettent leur souhait de déplacement. Sur le site web de la mairie, ils remplissent ensuite un formulaire qui leur permet d'imprimer leur panneau au gré de leur destination, puis ils se postent à l'un des sept points de ramassage identifiés par une pancarte. De leur côté, les conducteurs se déclarent en mairie. Ils posent un autocollant sur leur véhicule pour être facilement identifiables et prennent en charge gratuitement les auto-stoppeurs qui se présentent sur leur trajet aux points de ramassage.

Renforcer le lien social

« Cette initiative est née d'un groupe "action-projet", composé d'un élu et d'un habitant, que l'équipe municipale avait mis en place dès son élection. Rezopouce est destiné à compenser le manque de transports publics sur la commune et satisfaire les petits déplacements tout en renforçant le lien social » précise Natacha Philippe, chargée de projets développement durable à la mairie d'Archamps.

Bérénice Lanon, en service civique et chargée de "Rezopouce", Léo Blondel et Antoine Gladieux (agents techniques municipaux) lors de la pose d'un des sept panneaux sur la commune d'Archamps. Photo Le DL/T.B.

Une jeune femme s'est portée volontaire pour mettre en place l'opération. Bérénice Lanon effectue ainsi son service civique de six mois bénévolement pour informer, coordonner et développer l'opération "Rezopouce" sur la commune. Cette opération sera présentée officiellement au public le 8 juin dès 19h à la salle polyvalente.

Thierry BARRET

Renseignements complémentaires : 04 50 43 63 24 ou www.mairie-archamps.fr